

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

Imprimé 15725*02 Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (résidence principale)

Imprimé 15726*02 Convention-type de pacte civil de solidarité (possibilité d'utiliser ou non ce modèle)

Pièces d'identité (originales + copies) en cours de validité

Copies des actes de naissance de moins de 3 mois (ou de moins de 6 mois si la personne ne dispose pas d'un acte de naissance français)

Si partenaire étranger né à l'étranger :

Copie acte de naissance de moins de 6 mois accompagné de sa traduction par un traducteur assermenté. Par ailleurs, si une convention bilatérale ou multilatérale est applicable, l'acte de naissance étranger devra être légalisé ou revêtu de l'apostille.

Le certificat de non pacs daté de moins de 3 mois

Le certificat de coutume